

Angleterre : la protection du consommateur

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **55 (1967)**

Heft 80

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-271853>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHEZ NOUS ET A L'ETRANGER

Au comité de l'Alliance

Pour sa séance du 12 octobre, le comité de l'Alliance avait un ordre du jour chargé puisqu'il comportait quinze points. Si ce compte rendu n'est pas plus long que d'habitude, cela ne veut pas dire que l'on n'ait pas travaillé avec zèle ! En effet, de nombreuses décisions ont été prises. Plusieurs concernaient des affaires internes ou des changements dans les commissions ou encore les délégations. Ce fut réjouissant d'apprendre que plusieurs personnes avaient présenté leur candidature comme

membre individuel, ce le fut moins de se pencher sur les problèmes financiers...

On peut dire que la journée d'information sur « La Suisse et les Nations Unies » a bien réussi, elle a présenté beaucoup d'intérêt. Une conférence des présidentes est prévue pour la fin de janvier.

Mme Rittmeyer qui préside le comité du CECIF (Centre européen du Conseil international des femmes) a rendu compte de la session d'automne de ce groupement qui a eu lieu les 29 et 30 septembre à Zurich dans les locaux de l'Alliance, à la Merkurstrasse. Après les affaires courantes, Mme Jadot a présenté un rapport sur le travail du Conseil de l'Europe et de la CEE. Parmi les sujets traités, il faut mentionner surtout le problème de la femme exerçant une activité professionnelle, problème étudié dans le cadre de la situation de la femme en général. Notre enquête sur la formation scolaire des jeunes filles en Suisse a suscité beaucoup d'intérêt.

La situation de la femme avait été aussi l'un des plus importants sujets de discussion lors de la session du comité exécutif du CIF (Conseil international des femmes) à laquelle Mlle Gaillard et Mme Zimmermann avaient participé. « Femmes suisses » ayant publié, le mois passé, de larges extraits du rapport de Mlle Gaillard, nous ne reviendrons pas sur ce sujet.

M. R., V. W.

Une médaille pour Helen Nussbaum

Le professeur A. von Albertini, président de la Croix-Rouge suisse, a remis à Helen Nussbaum la médaille Florence Nightingale, décernée par le Comité international de la Croix-Rouge. Helen Nussbaum est née en 1906 à Catane (Sicile), de père suisse et de mère anglaise. Elle a fait ses classes à Naples et a fréquenté durant cinq ans l'école suisse de cette ville. Sa formation professionnelle, elle l'a acquise à l'école d'infirmières de la Croix-Rouge italienne à Naples; en 1930 elle obtenait son diplôme et, en 1931, elle était infirmière spécialisée en salle d'opération.

Après avoir travaillé en Suisse de 1932 à 1945, dans divers hôpitaux et comme infirmière visiteuse, en 1946, elle fut envoyée en Grèce par l'UNRRA. Ce fut le début d'un admirable travail accompli dans ce pays jusqu'en 1958 pour lutter contre la tuberculose, pour organiser l'aide aux victimes de tremblements de terre ou aux enfants abandonnés.

Rentrée en Suisse en 1958, elle assumait pendant deux ans le poste de secrétaire générale de l'Association suisse des infirmières et infirmiers diplômés. En 1960, elle fut encore une fois appelée à remplir un travail d'envergure internationale, le Conseil international des infirmières l'ayant nommée directrice de son secrétariat général qui se trouvait à Londres. Ce service ayant été transféré à Genève en 1966, Helen Nussbaum revint alors dans sa patrie.

Nous sommes fiers, a dit le professeur von Albertini, lors de la cérémonie de remise de la médaille, de remettre à Helen Nussbaum la médaille Florence Nightingale que le CICR lui a décernée.

Helen Nussbaum, suisse dans un vrai sens démocratique, se sent à la maison dans le monde entier. Parce qu'elle est polyglotte et qu'elle possède le don de pouvoir s'adapter d'une manière aimable, elle a réussi à acquies à tout temps le contact avec les hommes de toutes les nationalités. Elle s'est fait des amis dans toutes les classes de la population, de la maison royale de Grèce à ses petits protégés de Mitara et à ses collègues en Afrique et en Europe. Les victimes des séismes aux Iles Ioniennes, les détenus malades dans les prisons polliques de Grèce ont bénéficié de son aide maternelle; les infirmières qui, dans les jeunes Etats africains, édifient péniblement leur profession, ont reconnu en elle la sœur qui les aidait de ses conseils avec compréhension et au nom du Conseil international des infirmières.

FRAISSE & C^o

TEINTURERIE
GENÈVE

Magasins :

Terreaux-du-Temple 20 Tél. 32 47 35
Rue Michell-du-Crest 2 Tél. 24 17 39
Boulevard Helvétique 21 Tél. 36 77 44

Magasin et usine :

Rue de Saint-Jean 53 Tél. 32 89 58

SERVICE A DOMICILE

Abonnement-cadeau

Chères abonnées,

Cette année à nouveau nous vous proposons les abonnements-cadeaux. Il n'est pas trop tôt pour songer à vos amies proches ou lointaines auxquelles « Femmes suisses et le Mouvement féministe » apportera un message mensuel qui leur donnera une idée d'ensemble de la vie féminine en Suisse.

Un abonnement à notre journal est un cadeau qui dure toute l'année.

Comme l'an dernier, trois abonnements offerts donnent droit à un quatrième gratuit. Veuillez nous renvoyer la formule suivante, dûment remplie, et nous nous chargeons d'expédier le premier numéro, soit celui de Noël, en indiquant le nom du donateur.

A découper et à envoyer à l'administration du journal « Femmes suisses et le Mouvement féministe », 19, avenue Louis-Aubert, 1206 Genève.

Veuillez envoyer, de ma part, le journal pendant l'année 1968 aux adresses suivantes :

- 1.
- 2.
- 3.
4. Abonnement gratuit (cet abonnement peut être justement celui du donateur).

Signature :

Abonnement pour la Suisse : Fr. 8.—,
Abonnement pour l'étranger : Fr. 8.75,
CCP 12-117 91.

FRANCE

Au comité d'étude et de liaison des problèmes du travail féminin

Point de vue sur l'égalité de salaire

Le discours fait par M. Laroque à une réunion du Comité d'étude des problèmes du travail féminin contient des passages (que nous retranscrivons de « Le droit des femmes ») qui ne peuvent qu'intéresser celles qui se préoccupent de l'égalité de salaire entre hommes et femmes. M. Laroque ne cherche pas à nous dorer la pilule. Il nous place avec réalisme et objectivité devant les faits tels qu'ils sont.

« J'aborderai à présent la dernière partie de mon exposé : le contraste entre le principe de la non discrimination entre hommes et femmes et la réalité.

Une discrimination existe, nous en sommes tous conscients. Elle existe sur les plans de l'emploi, de l'embauchage, de la rémunération. Quels que soient les moyens de discrimination employés, elle demeure très réelle.

Il faut bien reconnaître qu'il est très difficile, dans une économie libérale, d'éliminer complètement toute discrimination ; à l'embauchage l'employeur peut préférer un homme à une femme et il n'y a aucun moyen de l'en empêcher ; il ne dira pas qu'il préfère l'homme à la femme pour une raison de sexe.

De même, l'employeur est libre de fixer le taux de rémunération, pourvu qu'il respecte un salaire minimum ; et quels moyens a-t-on d'interdire toute discrimination dans les salaires ? Il est en effet facile de dire que ce n'est pas le même travail qu'effectue l'homme et la femme et il ne faut pas se faire trop d'illusions sur l'efficacité des procédés juridiques.

D'autre part, nous sommes amenés très légitimement à introduire des mesures protectrices pour la femme. Or, une mesure protectrice propre à la femme est, par elle-même, une discrimination. Elle est une incitation, pour l'employeur, à opérer une discrimination ; en fait, puisque cette protection entraîne une charge supplémentaire pour lui...

Si la femme veut obtenir la suppression des discriminations, il faut qu'elle le veuille, il faut qu'elle se batte.

Les femmes sont les plus nombreuses. Dans une société fondée sur la démocratie, elles ont donc le moyen de faire valoir leurs revendications.

Mais l'on constate, chez une majorité de femmes, une grande passivité, une absence d'ambition qui se manifeste notamment dans le fait qu'elles sont très faiblement syndiquées. Sans un effort massif, il serait parfaitement vain d'espérer des résultats importants car ce ne sont pas quelques dizaines de bonnes volontés qui permettront de résoudre les problèmes qui vous préoccupent...»

Angleterre

LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR

« Ce que l'on offre à l'acheteur a, à mon sens, une grande importance. Donnez-lui avant tout des marchandises et emballages d'un usage commode. Et n'oubliez pas que chaque centime compte ; donnez aux ménagères des contenants faciles à ouvrir, et ne vous laissez surtout pas séduire par l'idée de vendre vos produits en jouant sur le facteur impulsion : la ménagère moderne n'est pas si sottise que cela, bien qu'elle se sente prise au dépourvu devant les fanfares de la commercialisation qui l'exhortent à acheter des aliments qui ont le pouvoir de la faire maigrir ou grossir, quand ce n'est pas de lui stimuler l'esprit ou au contraire de l'endormir !

« J'estime qu'il faut lui apprendre à bien faire son marché, et vous êtes pour cela les gens les plus qualifiés. J'ai parfois l'impression que l'acheteuse — qui, après tout, est la personne la plus importante de la chaîne — est la dernière à avoir voix au chapitre en ce qui concerne la forme et le format du conditionnement. Un emballage qui paraît attrayant sur le rayon ne constitue pas nécessairement le contenant le plus pratique dans la cuisine de la ménagère.

« Est-ce trop demander que de plaider pour une plus grande standardisation des poids ? Nous sommes accoutumées à trouver des contenants d'un quart, d'une demi-livre, ou d'une livre, à tel prix et une demi-livre plus dix grammes à tel prix, au beau milieu d'un supermarché très actif et avec deux marmots pendus à mes jupes. »

(Allocation de Lady Norah Phillips, prononcée à l'ouverture de l'exposition Foodpack International, à Londres.)

Carmen-Sylva, la reine-poète

par Yvonne Cantacuzène

Un document inédit

(suite et fin)

La Reine-Poète mena dès lors une vie harmonieuse et sereine. Elle s'entourait d'artistes et surtout de musiciens, ce fut la musique qu'elle cultiva avec le plus de ferveur. Ce fut sous ses auspices que le génial violoniste George Enesco commença sa carrière. Le roi avait fait aménager, pour elle, un atelier et une salle de concert dans le Palais royal de Bucarest comme aussi à Sinaia, dans leur château de Peleș. Son amour pour l'art dans tous les domaines, n'empêchait pas Carmen Sylva de continuer à protéger et à développer les œuvres de bienfaisance qu'elle avait fondées. Celle qu'elle aimait entre toutes était « Le Foyer Lumineux » des aveugles. Un concert donné à leur bénéfice eut lieu deux mois après la mort de la Reine. Le programme contenait le fac-similé de l'écriture de la Reine, dans un album de « confidences » tel qu'on en trouvait dans les salons des années quatre-vingts. Un commentaire accompagnait le fac-similé. L'auteur en était un de mes amis à qui sa tante, née Vaccaresco, avait légué le précieux album. « Il va sans dire, écrivait mon ami, que ces soi-disant confidences étaient faites pour amuser la galerie plutôt que pour traduire des pensées intimes et sincères. Pourtant en lisant les « confidences » de celle qui fut Carmen Sylva, on ne peut s'empêcher de penser qu'elles portent le cachet d'une absolue sincérité. Quand elle dit que le pays où elle aimerait vivre dans la forêt, on sent qu'elle n'aurait pu répondre de manière différente. C'est « par un coup de foudre, dans la forêt » qu'elle voudrait mourir, répond-elle au questionnaire de l'album. Et n'est-ce pas dans les profondeurs de son âme douloureuse que la mère inquestionnable prend cette autre réponse ? « Ce que je trouve de plus beau ? La joie d'un enfant. » — « Mon rêve de bonheur ? L'éternité ou le néant... » Les fautes qui lui inspirent le plus d'indulgence ? « Toutes » répond-elle avec l'espérance large et généreuse qui la caractérisait.

Carol le mourut en 1914, pendant la pénible époque où la Roumanie encore neutre, oscillait entre les Alliés occidentaux et l'Allemagne, patrie de Carol. Fut-ce volontairement que ce grand roi disparut afin de faire cesser le dilemme et de ne point être un obstacle aux désirs de son peuple porté vers l'Ouest ? Il faut s'interdire de fouiller la vie intérieure d'autrui. La Reine lui survécut un an et quelques mois. « J'ai toujours considéré, nous disent les mémoires de la Reine Marie, « que la mort de Carmen Sylva avant l'entrée en guerre de la Roumanie, était un grand bienfait de la Providence. Il eût été terrible pour elle et pour nous aussi, qu'elle vécût ce jour cruel. » (« The Story of my Life » trad. française, édit. Plon, Paris).

La guerre est un crime collectif. Carmen Sylva se refusa à la vivre. « Auntie » (petite tante en anglais) mourut parce qu'elle aimait trop les courants d'air, dit la reine Marie dans ses mémoires. Ne parlons pas de suicide. Ce terme de fait divers de journal ne saurait convenir à l'être d'élite qui vécut dans un

monde aérien plutôt que terrestre. Elle quitta celui-ci ou plutôt elle en a fui au début de 1916. Elle et l'ancienne petite pensionnaire du romantique Neuwied sont mortes, à deux mois de distance, en cette année où leur patrie d'adoption entra dans la Sanglante Mélé.

On ensevelit Carmen Sylva « auprès du compagnon de sa vie, à Curtea de Argeș (ancienne église princière équivalent du Saint-Denis des rois de France) dans la belle église blanche, or et turquoise que si souvent elle avait contemplé avec tendresse. « Nous exauçâmes ses vœux si souvent exprimés... George Enesco transcrivit pour l'orchestre un quatuor de Haydn, Mein letztes quartett, qu'elle aimait particulièrement ; elle avait toujours désiré qu'il fut exécuté lors de ses funérailles. » (Queen Marie of Roumanie : « The Story of my Life »)

Sa conception de la mort et de l'au-delà n'avaient pas changé depuis l'époque où à la perte de son enfant, sa consolation suprême était la conviction que la petite disparue, transférée, était dès lors plus heureuse qu'elle n'eût jamais pu l'être sur cette terre. Elle assura ses neveux et nièces par alliance qu'ils devaient « considérer le jour de sa mort comme un jour de joie, une délivrance, la fin d'une fastidieuse servitude de la chair, l'entrée éblouissante dans un pays de lumière et d'harmonie. » (« The Story of my Life »)

Ce fut toute une époque, ce fut la vieille Allemagne idéaliste qui disparut avec la grande personnalité de cette Reine-Poète. « Imposante, impétueuse comme une rivière qui déborde, (...) avec son dédain du prosaïque, son imagination ailée qui simplifiait ou déformait les événements journaliers (...) son ardente charité et sa mansuétude envers tous les êtres... Nature intense, vivante, excitée (...) nature puissante avec un côté un peu puéril qui la rendait si pathétiquement humaine quelquefois... »

« De nos jours, on ne connaît plus Carmen Sylva, la grande romantique. Mais l'a-t-on jamais comprise ? Rappelons les lignes désabusées qu'elle confiait à son journal de jeune fille : « Je ne comprends pas moi-même et autrui ne se donne pas la peine de me comprendre. L'amertume qui découle de cet état de choses m'accablait jusqu'à ma mort. » Son génie a certes été méconnu. « C'est quand elle paraissait le plus absurde, dit la reine Marie, qu'elle touchait au sublime. »

Nous ne saurions mieux terminer ces pages qu'en citant l'une des pensées les plus profondes de Carmen Sylva, la Reine-Poète :

« Une seule âme vibrante est plus grande que toute la terre. »

Yvonne Cantacuzène